

PV de SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MARS 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 25 mars, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle des fêtes, sur convocation régulière adressée à ses membres le 21 mars par Monsieur Frédéric BIVERT, son Maire en exercice, qui a présidé la séance.

Présents : M BIVERT - Mme VIGNAL – Mrs VINCENT - SIRIEIX - BRAZ – MICHOUX - BESSE – BOUILHAC - VERNIENGEAL - TRONCHE - Mme BRAULT – M BUSSIERE.

Absente excusée : Mme MINARD (a donné procuration à M MICHOUX)

La séance est ouverte ce vendredi 25 mars à 20 h 00, sous la présidence de son maire en exercice, M. Frédéric BIVERT.

Il est procédé à l'appel nominal des membres présents.

Il est proposé ensuite de désigner les secrétaires de séance, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Sont désignés : Mme VIGNAL et M VINCENT

Monsieur Le Maire donne lecture du procès-verbal de la séance du 21 janvier 2022.

Messieurs BRAZ et BUSSIERE n'approuvent pas ce procès-verbal car Monsieur BUSSIERE précise que ces propos ne sont pas retranscrits, Monsieur VERNIENGEAL lui demande d'être secrétaire de séance et précise qu'il n'est pas possible de tout évoquer. Monsieur BOUILHAC s'abstient étant absent lors de cette séance : le PV de la séance du 21 janvier est approuvé par 10 voix pour, 2 contre et 1 abstention.

Monsieur BUSSIERE enregistre la séance

M. le Maire quitte la séance et M. BRAZ prend la présidence de la séance afin de procéder au vote du Compte Administratif.

⊙ QUESTION N° 1 : Approbation du Compte Administratif Budget de la Commune

Le Conseil Municipal, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par M. Frédéric BIVERT, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

⇒ Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Compte Administratif principal :

LIBELLE	Fonctionnement		Investissements		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		36.846,73 €	62.577,09 €		25.730,36 €	
Opérations de l'exercice	1.053.817,93 €	1.229.285,99 €	248.214,02 €	398.015,95 €	1.302.031,95 €	1.627.301,94 €
TOTAUX	1.053.817,93 €	1.266.132,72 €	310.791,11 €	398.015,95 €	1.327.762,31 €	1.627.301,94 €
Résultats de clôture		212.314,79 €		87.224,84 €		299.539,63 €
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES						
RESULTATS DEFINITIFS						299.539,63 €

⇒ Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

⇒ Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,

➔ **Vote : pour = 11 voix, contre = 2 voix Mrs BRAZ et BUSSIERE**

⊙ **QUESTION N° 2 : Approbation du Compte Administratif Budget Lotissement Croix du Vert**

Le Conseil Municipal, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par M. Frédéric BIVERT, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

⇒ Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Compte Administratif principal

LIBELLE	Fonctionnement		Investissements		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés						
Opérations de l'exercice	108.169,29 €	54.306,00 €	108.169,29 €	108.169,29 €	216.338,58 €	162.475,29 €
TOTAUX	118.169,29 €	54.306,00 €	108.169,29 €	108.169,29 €	216.338,58 €	162.475,29 €
Résultats de clôture	53.863,29 €				53.863,29 €	
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES						
RESULTATS DEFINITIFS					53.863,29 €	

⇒ Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

⇒ Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,

Monsieur BUSSIERE intervient pour dire que Monsieur le Maire a vendu les 7 terrains restant au prix de 7 euros H.T./m² et qu'il aurait fallu les vendre plus cher pour combler le déficit ce dont il avait le droit. Monsieur le Maire lui précise que le prix était affiché à l'entrée du village et défini par le précédent conseil municipal. Certains élus précisent également que ces terrains sont en vente depuis longtemps.

➔ **Vote : pour = 11 voix, contre = 2 voix Mrs BRAZ et BUSSIERE**

⊙ **QUESTION N° 3 : Approbation du Compte Administratif Budget Station-Service**

Le Conseil Municipal, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par M. Frédéric BIVERT, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

⇒ Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Compte Administratif principal

LIBELLE	Fonctionnement		Investissements		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés	6.339,77 €			37.828,79 €	6.339,77 €	37.828,79 €
Opérations de l'exercice	215.409,37 €	212.141,69 €	3.403,49 €	2.414,28 €	218.812,86 €	214.555,97 €
TOTAUX	211.749,14 €	212.141,69 €	3.403,49 €	40.243,07 €	225.152,63 €	252.384,76 €
Résultats de clôture	9.607,45 €			36.839,58 €	9.607,45 €	36.839,58 €
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES						
RESULTATS DEFINITIFS						27.232,13 €

⇒ Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

⇒ Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,

➔ **Vote : Pour = 13 voix,**

Monsieur le Maire revient et reprend la présidence de la séance

⊙ QUESTION N° 4 : Approbation du Compte de Gestion Budget de la Commune

Le Conseil Municipal :

⇒ Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2021 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

➔ **Vote : Pour = 11 voix, contre = 2 voix Mrs BRAZ et BUSSIÈRE,**

⊙ QUESTION N° 5 : Approbation du Compte de Gestion Budget Lotissement Croix du Vert

Le Conseil Municipal :

⇒ Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2021 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

➔ **Vote : Pour = 11 voix, contre = 2 voix Mrs BRAZ et BUSSIÈRE,**

⊙ QUESTION N° 6 : Approbation du Compte de Gestion Budget Station-Service

Le Conseil Municipal :

⇒ Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2021 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

➔ **Vote : Pour = 13 voix**

⊙ QUESTION N° 7 : Affectation du Résultat Budget de la Commune

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2021, statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation,

Et après en avoir délibéré, les membres de l'assemblée :

⇒ Décident d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

Reste sur excédent de fonctionnement à reporter au B.P. 2021 : 212 314.79 €
(ligne 002 report à nouveau créditeur)

➔ **Vote : Pour = 11 voix, Contre = 2 voix Mrs BRAZ et BUSSIÈRE,**

⊙ QUESTION N° 8 : Affectation du Résultat Budget Lotissement de la croix du vert

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2021, statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation,

Et après en avoir délibéré, les membres de l'assemblée :

✓ Décident d'affecter au budget primitif 2022, le déficit de fonctionnement au compte D002 pour un montant de 53 863.29 €

➔ **Vote : Pour = 11 voix, Contre = 2 voix Mrs BRAZ et BUSSIÈRE,**

⊙ QUESTION N°9 : Affectation du Résultat Budget Station-Service

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2020, statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation,

Et après en avoir délibéré, les membres de l'assemblée :

✓ Décident d'affecter au budget primitif 2022, le déficit de fonctionnement au compte D002 pour un montant de 9 607.45 €

- ✓ Décident d'affecter au budget primitif 2022, le solde d'exécution d'investissement reporté du 31/12/2020 au compte R 001 (excédent d'investissement) pour un montant de 36 839.58 €

➔ **Vote : Pour = 13 voix**

◎ **QUESTION N° 10 : Taux d'imposition des taxes locales directes 2022 :**

La commission des finances propose de ne pas augmenter les taux d'imposition pour 2022. Madame BRAULT précise toutefois que l'état a augmenté les bases de 3.5%.

Après en avoir délibéré, les membres de l'assemblée fixent les taux d'imposition 2022 comme suit :

- ⇒ Taxe sur le foncier bâti : (38.45) %
 ⇒ Taxe sur le foncier non bâti : (61.25) %

➔ **Vote : Pour = 13 voix**

◎ **QUESTION N° 11 à 13 : Présentation et adoption des budgets Primitifs**

➔ **Budget Communal**

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2022 :

Chapitres		B.P. 2022
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		1 424 400.00 €
011	Charges à caractère général	522 350.00 €
012	Charge de personnel	504 100.00 €
014	Atténuation de produits	14 000.00 €
65	Autres charges de gestion courante	246 240.00 €
66	Charges financières	11 000.00 €
67	Charges exceptionnelles	400.00 €
6865	Dotations aux amortissements et aux provisions	200.00 €
022	Dépenses imprévues fonctionnement	11 210.00 €
042	Opérations d'ordre transfert entre section	2 500.00 €
023	Virement à la section investissement	112 400.00 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		1 424 400.00 €
002	Résultat reporté N-1 excédent	212 315.39 €
70	Produits des services	59 350.00 €
73	Impôts et taxes	801 509.00 €
74	Dotations et participations	263 290.00 €
75	Autres produits de gestion courante	82 000.00 €
013	Atténuations de charges	5 000.00 €
77	Produits exceptionnels	293.61 €
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	642 .00 €

M. Le Maire précise que la subvention de fonctionnement versée au budget CCAS / Marpa est de 90 000.00 € et celle versée au budget de la Station-Service est de 18 450.00 €

Chapitres		B.P. 2022
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		625 580.00 €
001	Résultat reporté N-1 déficit	0.00 €
020	Dépenses Imprévues d'Investissement	11 023.65 €
16	Emprunt et dettes assimilées	73 000.00 €
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	13 840.00 €
204	Subvention d'équipement versées	10 000.00 €
21	Immobilisations corporelles	117 332.00 €
23	Immobilisations en cours	398 773.35 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	642.00 €
041	Opérations d'ordre patrimoniales	969.00 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT		625 580.00 €
001	Solde d'exécution reporté N-1	87 224.84 €
021	Virement de la section de fonctionnement	112 400.00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	26 500.00 €
13	Subvention d'investissement reçues	84 561.58 €
16	Emprunts et dettes assimilées	311 424.58 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 500.00 €
041	Opérations patrimoniales	969.00 €

INVESTISSEMENTS 2022

Opérations	article 2031	article 20422	Article 2051	article 2121	article 2128	article 21318	article 2135	article 2138	article 2152	article 21534
Participation Fondation du Patrimoine		10 000.00 €								
Frais d'étude restaurant du Maury	10 000.00 €									
Logiciel bibliothèque			3 840.00 €							
Plantation arbres d'ornement				4 000.00 €						
Aménagement Rucher + verger école					2 000.00 €					
Changement porte arrière gymnase						6 000.00 €				
Aménagement MARPA							20 000.00 €			
Extension réseau d'électrification										5 000.00 €
Installation WC PMR au Maury								11 832.00 €		
Acquisition panneaux de voirie									5 000.00 €	
TOTAL	10 000.00 €	10 000.00 €	3 840.00 €	4 000.00 €	2 000.00 €	6 000.00 €	20 000.00 €	11 832.00 €	5 000.00 €	5 000.00 €

Opérations	article 21538	article 21578	article 2158	Article 2182	article 2183	article 2188	article 2313	article 2315
Aménagement accès port du maury	6 000.00 €							
Extension du cimetière								89 100.35 €
Travaux d'isolation à l'école primaire							49 332.00 €	
Renforcement de la voie communale à Pisselèbre								97 000.00 €
PAB 2ème tranche								160 341.00 €
Acquisition d'outillage			2 000.00 €					
Illuminations de Noël		4 000.00 €						
Acquisition tondeuse				22 000.00 €				
Acquisition matériel de téléphonie + ordinateur Marpa					7 000.00 €			
Autres acquisitions (cuve à fioul, etc...)						22 500.00 €		
TOTAL	6 000.00 €	4 000.00 €	2 000.00 €	22 000.00 €	7 000.00 €	22 500.00 €	49 332.00 €	349 441.35 €

Objet	Article 1322 REGION	Article 1341 ETAT (DETR)	Article 1323 DEPARTEMENT	Article 1327	Article 1328
Acquisition de défibrillateurs		1 600.00 €			
Participation installation port motonautique					1 800.00 €
Dotations voirie 2022			11 334.00 €		
Travaux isolation de l'école		13 219.00 €			
Aménagement d'une salle de garderie et d'activité		13 056.00 €			
Extension du cimetière		12 500.00 €	18 552.58 €		
PAB 2ème tranche			25 000.00 €		
TOTAL	0.00 €	40 375.00 €	54 886.58 €	0.00 €	1 800.00 €

➔ **Vote : Pour = 11 voix, Contre = 2 voix Mrs BRAZ et BUSSIÈRE;**

Monsieur BUSSIÈRE explique pourquoi il est contre ce budget à savoir : Il est contre les labels Pavillon Bleu et APICité, l'aménagement d'un verger et rucher éducatif pour l'école, la plantation d'arbres dans le bourg, le cout du bulletin municipal, ainsi que les frais d'études pour le projet du restaurant du Maury.

Il trouve qu'il n'y a pas assez d'économies d'énergie. Monsieur le Maire lui explique qu'il a pris contact avec le Syndicat de la Diège et que les installations existantes ne peuvent pas être changées pour des raisons techniques de régime d'eau. Monsieur BESSE confirme également le contact avec le syndicat de la Diège qui lui a confirmé la même chose. Monsieur le Maire précise que les travaux de changement des fenêtres et portes de l'école ainsi que l'isolation des caves débute durant les vacances de Pâques.

➔ Budget Lotissement « La croix du vert »

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2022 :

FONCTIONNEMENT

Chapitres		B.P. 2022
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		53 863.29 €
002	Résultat reporté N-1 déficit	53 863.29 €
023	Virement à la section d'investissement	0.00 €
042	Opération d'ordre – Variation des stocks	0.00 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		53 863.29 €
71355	Variation des stocks (opération d'ordre)	0.00 €
70	Ventes de terrains aménagés	0.00 €
774	Subvention exceptionnelle	53 863.29 €

➔ **Vote : Pour = 11 voix, contre = 2 voix Mrs BRAZ et BUSSIÈRE**

➔ Budget Station-Service

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2022 :

FONCTIONNEMENT

Chapitres		B.P. 2022
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		228 450.00 €
002	Résultat d'exploitation reporté	9 607.45 €
011	Charges à caractère général	216 800.00 €
042	Dotations aux amortissements	1736.00 €
65	Autres charges	16.02 €
66	Charges financières	270.53 €
67	Charges exceptionnelles	20.00 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		228 450.00 €
70	Ventes de produits	210 000.00 €
74	Subvention d'exploitation	18 450.00 €
75	Autres produits de gestion courante	0.00 €

INVESTISSEMENT

Chapitres		B.P. 2022
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		38 575.58 €
16	Remboursement d'emprunt	3 450.00 €
21	Immobilisations corporelles	15 000.00 €
23	Immobilisations en cours	20 125.58 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT		38 575.58 €
001	Solde d'exécution antérieur reporté	36 839.58 €
040	Transfert entre section	1 736.00 €

➔ **Vote : Pour = 13 voix**

⊙ **QUESTION N° 14 : Taux d'imposition des taxes locales directes 2021 :**

Afin de régulariser le tracé de la rue de la liberté, Monsieur le Maire propose à l'Assemblée d'acquérir la parcelle cadastrée ZI N°229 d'une contenance de 105 m² et appartenant à Monsieur Dominique MICHOUX. Le propriétaire propose de céder cette parcelle pour l'euro symbolique en contre partie des frais de notaire.

➔ **Vote : Pour = 12 voix, 1 abstention : M MICHOUX**

⊙ **QUESTION N° 15 : Subvention à l'association la Dordogne de Villages en barrages :**

Monsieur le Maire indique que la commission associations a défini une subvention de 450 euros pour cette association. Monsieur TRONCHE intervient en demandant de mettre une subvention plus importante l'année prochaine. Monsieur VERNIENGÉAL se propose pour être le représentant de la commune au sein de cette association.

➔ **Vote : Pour = 13 voix**

⊙ QUESTION N° 16 : Subvention pour voyage scolaire en Italie :

Monsieur le Maire fait part de la demande du collège de Neuvic concernant la participation de la commune pour un voyage scolaire en Italie pour les élèves Latinistes. Le montant restant à charge pour chaque élève est de 80 euros. Monsieur le Maire précise que la subvention ne sera versée que pour les 8 élèves domiciliés à Liginac.

L'Assemblée décide de prendre la totalité du voyage en charge pour les 8 élèves de la commune soit une subvention de 640 euros.

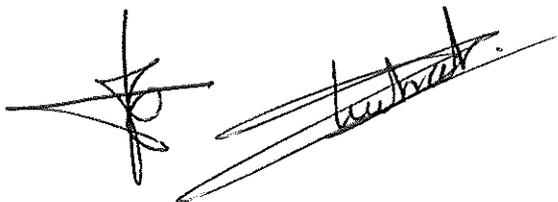
➔ **Vote : Pour = 12 voix, 1 abstention : M BOUILHAC**

Monsieur le Maire répond aux différentes questions écrites de Monsieur BUSSIERE. Il est précisé que concernant la remise en fonctionnement de la sirène de l'école, des essais seront réalisés.

Monsieur le Maire lit à l'Assemblée un courrier reçu de trois commerçants de la commune concernant un éventuel projet au restaurant du Maury. Il précise qu'une réunion de travail avec les élus aura lieu prochainement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h50.

Les secrétaires de séances
Isabelle VIGNAL et Jean-Claude VINCENT



Le Maire
Frédéric BIVERT

